

Pôle Ressources et Accompagnement

Direction des Ressources Humaines
Direction Adjointe Pilotage et Accompagnement
Service Relations Sociales et Conseil Juridique
Bureau Expertise Statutaire
SC



ARRETE

**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX AU
TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu : la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu : la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Attachés territoriaux ;

Vu : le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux Lignes Directrices de Gestion et à l'évolution des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu : l'arrêté du 30 décembre 2020 portant définition des Lignes Directrices de Gestion en matière de déroulement de carrière ;

Vu : l'effectif du cadre d'emplois en 2021 permettant l'ouverture de six postes pour la promotion interne ;

ARRETE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} juin 2021, par ordre alphabétique, sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des Attachés territoriaux au titre de l'année 2021.

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AU CHOIX :

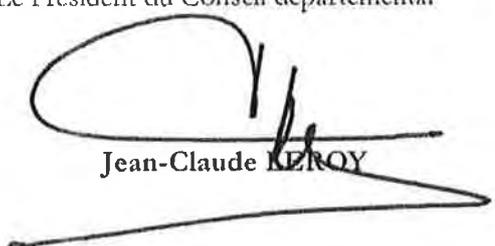
5273	BLONDEAU	JULIEN	DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	POLE REUSSITES CITOYENNES
10828	LALLAIN	PHILIPPE	CABINET DU PRESIDENT	CABINET DU PRESIDENT
1008	LANCRY	ALAIN	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
12505	PIETON	MICKAEL	DIRECTION DES FINANCES	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
7341	SEILLIER	LAETITIA	DIRECTION DE L'AUTONOMIE ET DE LA SANTE	POLE SOLIDARITES
5374	SILVAIN	NATHALIE	MDADT DE L'ARRAGEOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au Centre de Gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Arras, le 01 JUIN 2021
Le Président du Conseil départemental


Jean-Claude KEROY

Pôle Ressources et Accompagnement

Direction des Ressources Humaines
Direction Adjointe Pilotage et Accompagnement
Service Relations Sociales et Conseil Juridique
Bureau Expertise Statutaire
SC

■ ■ ■ ■ ■

ARRETE

**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAÎTRISE
TERRITORIAUX AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu : la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu : la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux ;

Vu : le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux Lignes Directrices de Gestion et à l'évolution des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu : l'arrêté du 30 décembre 2020 portant définition des Lignes Directrices de Gestion en matière de déroulement de carrière ;

ARRETE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} juin 2021, par ordre alphabétique, sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux au titre de l'année 2021.

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL :

14001	CAMIER	DAMIEN	MDADT DE L'ARTOIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
10815	CODEVELLE	AYMERIC	MDADT DE L'AUDOMAROIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
6484	DEROODE	CHRISTOPHE	DIRECTION DES ACHATS, TRANSPORTS ET MOYENS	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

AU CHOIX :

7401	COQUART	DIDIER	DIRECTION DE L'IMMOBILIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
9708	DINGREVILLE	FREDERIC	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
3403	FINET	FREDERIC	DIRECTION DES ACHATS, TRANSPORTS ET MOYENS	POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
7215	HULEUX	PIERRE	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
12943	REVIRON	CEDRIC	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES	POLE REUSSITES CITOYENNES
9547	VERLOO	RUDY	DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU RESEAU ROUTIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au Centre de Gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Arras, le 01 JUIN 2021
Le Président du Conseil départemental

Jean-Claude LEROY

Pôle Ressources Accompagnement

Direction des Ressources Humaines

Direction Adjointe Pilotage et Accompagnement

Service Relations Sociales et Conseil Juridique

Bureau Expertise Statutaire

SC

■ ■ ■ ■ ■

ARRETE

**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS ASSISTANTS TERRITORIAUX DE
CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES AU TITRE DE LA
PROMOTION INTERNE**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu : la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu : la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 modifiés portant statut particulier du cadre d'emplois des Assistants territoriaux de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques ;

Vu : le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux Lignes Directrices de Gestion et à l'évolution des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu : l'arrêté du 30 décembre 2020 portant définition des Lignes Directrices de Gestion en matière de déroulement de carrière ;

Vu : les nominations opérées dans le cadre d'emplois en 2020 permettant l'ouverture d'un poste pour la promotion interne ;

ARRETE

Article 1 : Le fonctionnaire suivant est inscrit à la date du 1^{er} juin 2021 sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des Assistants territoriaux de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques au titre de l'année 2021 :

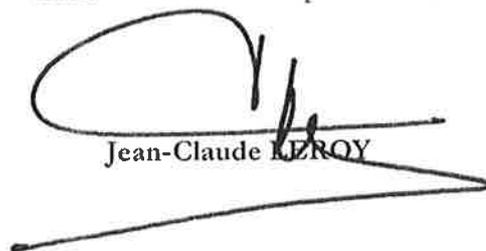
Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
7959	DESMARETS	DOMINIQUE	DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	PÔLE REUSSITES CITOYENNES

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au Centre de Gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Arras, le 01 JUIN 2021
Le Président du Conseil départemental


Jean-Claude KEROY

Pôle Ressources et Accompagnement

Direction des Ressources Humaines

Direction Adjointe Pilotage et Accompagnement

Service Relations Sociales et Conseil Juridique

Bureau Expertise Statutaire

SC

■ ■ ■ ■ ■

ARRETE

**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu : la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu : la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux ;

Vu : le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux Lignes Directrices de Gestion et à l'évolution des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu : l'arrêté du 30 décembre 2020 portant définition des Lignes Directrices de Gestion en matière de déroulement de carrière ;

Vu : les nominations opérées dans le cadre d'emplois en 2020 permettant l'ouverture de deux postes pour la promotion interne ;



ARRETE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits à la date du 1^{er} juin 2021 sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux au titre de l'année 2021 :

Matricule	Nom usuel	Prénom	Direction	Pôle
-----------	-----------	--------	-----------	------

AVEC EXAMEN PROFESSIONNEL :

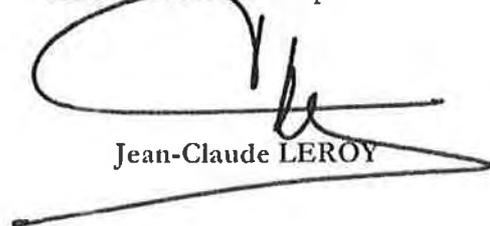
13733	LEDOUX	CHRISTOPHE	DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU RESEAU ROUTIER	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
13000	MAGALHAES	GEORGES	MDADT DU BOULONNAIS	POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au Centre de Gestion du Pas-de-Calais, dans un délai maximal de 15 jours, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Arras, le 01 JUIN 2021
Le Président du Conseil départemental



Jean-Claude LEROY



Pôle Ressources et Accompagnement

Direction des Ressources Humaines

Direction Adjointe Pilotage et Accompagnement

Service Relations Sociales et Conseil Juridique

Bureau Expertise Statutaire

SC



ARRETE

**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu : la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu : la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ;

Vu : le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux Lignes Directrices de Gestion et à l'évolution des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu : l'arrêté du 30 décembre 2020 portant définition des Lignes Directrices de Gestion en matière de déroulement de carrière ;

Vu : l'effectif du cadre d'emplois en 2020 permettant l'ouverture de quatre postes pour la promotion interne ;

Pôle Ressources et Accompagnement

Direction des Ressources Humaines

Direction Adjointe Pilotage et Accompagnement
Service Relations Sociales et Conseil Juridique
Bureau Expertise Statutaire
SC



ARRETE

**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
EN VUE DE L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX AU
TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu : la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu : la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ;

Vu : le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu : le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux Lignes Directrices de Gestion et à l'évolution des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu : l'arrêté du 30 décembre 2020 portant définition des Lignes Directrices de Gestion en matière de déroulement de carrière ;

Vu : l'effectif du cadre d'emplois en 2020 permettant l'ouverture de six postes pour la promotion interne ;

